

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil seize, le 29 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 21 mars 2016

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	49
Votants :	54
Pour :	54
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre

JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD, Jean-Marie SANCHEZ représente Jean-Michel LAGORCE.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Isabelle COMBESCOT, Alexandra DUMAS, Camille GÉRAUD, Régine ANGLARD donne pouvoir à Francis VALADE, Coralie DAUBISSE, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Sabine MALARD donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Arlette VERDIER donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER.

SECRÉTAIRE : Mme Catherine LUSTRISSY.

OBJET : Adhésion à l'Agence Technique Départementale de la Dordogne

Pour acquérir le statut d'adhérent, il est nécessaire que le Conseil communautaire approuve les statuts de l'ATD 24 et le montant de l'adhésion fixé symboliquement à 50€ pour l'année 2016.

Ainsi, la communauté de communes bénéficiera des services de l'ATD dans le cadre de l'adhésion : ingénierie territoriale, renseignements juridiques, rédaction de pièces administratives ; dans le cadre de conventions spécifiques pour les services informatique, administration électronique, marchés publics, cartographie numérique, instruction du droit du sol et SATESE.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les statuts de l'ATD 24 tels qu'annexés à la présente délibération ;
- **APPROUVE** le montant de l'adhésion fixé à 50€ pour 2016 et **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à son paiement ;
- **AUTORISE** le Président à faire, dire et signer tout acte se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 30/03/2016.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20160329-DE2016023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2016